

deux Chambres et de fixer sur des bases nouvelles leurs relations mutuelles.

Nous sommes loin du gâteau découpé ! Les fougueux batailleurs en seront donc pour leurs frais d'éloquence et leurs rodomontades. Les pairs ne seront pas supprimés. La Chambre unique rêvée par les tenants de la démocratie avancée restera longtemps utopie. *Mending or ending*, disait-on. Du second terme il ne reste plus rien, et du premier, en somme, pas grand'chose.

Ce qu'il y aura, sans doute, de plus sérieux, c'est ce que la Chambre Haute entreprend pour son propre compte et de sa propre initiative. Lord Newton a déposé devant ses pairs, le 21 février, un projet de réforme qui semble bien pouvoir donner satisfaction aux esprits sages. Se réformant elle-même, la Chambre des lords se donne ainsi le beau rôle devant le pays Diminuant résolument l'influence, jusqu'ici prépondérante, de l'élément héréditaire, le projet de lord Newton tient compte des aspirations démocratiques et égalitaires, dans une juste mesure. D'autre part, en augmentant le nombre des pairs temporaires et choisis par la couronne, en restreignant le nombre des évêques, il permet d'introduire dans l'assemblée la représentation de bien des intérêts politiques ou économiques, de bien des classes sociales, de bien des communautés de citoyens, qui, jusqu'ici, ne s'y pouvaient pas faire entendre. Enfin, en exigeant pour l'obtention d'un siège à la Chambre Haute des états de service antécédents et des preuves de capacité politique et administrative, il écarte le plus grand de tous les griefs actuellement faits à cette assemblée.

Mais il ne nous appartient pas de discuter en détail ce projet, d'ordre purement politique, et il serait d'ailleurs oiseux d'en vouloir tracer d'avance les vicissitudes. Pour nous, que préoccupe, avant tout, la question religieuse, mieux vaut revenir aux conséquences de la lutte scolaire, en ce qui concerne les intérêts de l'idée religieuse en général, et de l'Eglise catholique en particulier.

(A suivre.)

JOSEPH BOUBÉE.

